

PROJET EDUCATIF DE L'ÉCOLE MATERNELLE.

Inscrire son enfant à l'Ecole SAINTE-THERESE, c'est accepter le projet éducatif qui a été rédigé par la Communauté Educative et validé par la Tutelle des Sœurs de la Charité.

C'est pour quoi toute inscription au sein de notre institution suppose l'accord de la famille, manifesté ici par votre signature.

Nous avons souhaité orienter nos points d'attention autour de 6 axes prioritaires communs à tout l'établissement.

CYCLE 1 (Petite Section / Moyenne Section / Grande Section)

OBJECTIF :

Accueillir l'enfant et lui faire aimer l'école pour qu'il réussisse l'épanouissement de tout son être et qu'il grandisse humainement et dans la foi.

TRAVAIL :

Vivre à Sainte-Thérèse, c'est travailler autour d'activités variées, ludiques, créatrices, qui aideront l'enfant à acquérir le goût de l'effort et l'envie de progresser.

RESPECT :

Vivre à Sainte-Thérèse, c'est apprendre à se respecter mutuellement pour favoriser une vie collective dans l'harmonie et la tolérance.

DIALOGUE :

Vivre à Sainte-Thérèse, c'est instaurer un dialogue et une disponibilité d'écoute entre personnels éducatifs, enfants et familles.

PARTAGE :

Vivre à Sainte-Thérèse, c'est partager tous ensemble (famille, école) des moments privilégiés (joie, peine, foi, pardon) qui guideront l'enfant vers la générosité et la solidarité.

AUTONOMIE :

Vivre à Sainte-Thérèse, c'est aménager des situations rassurantes qui conduiront les enfants vers une autonomie croissante et citoyenne.